

COMMUNE DE FROLOIS

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE À FROLOIS.



Comme vous l'avez sans doute remarqué, une première phase de travaux de remise en état de la voirie s'est faite le mardi 24 août dernier.

C'est par une technique d'enrobés projetés à l'émulsion de bitume, que certains dégâts localisés ont été réparés : les nids de poule, certaines zones de faïençage, le défoncement des bords de chaussée...

Une seconde phase est programmée du mardi 14 au vendredi 17 septembre.

Vont être concernés : le chemin de chaume ainsi que le chemin de la Corvée. Ces deux voies vont subir des travaux de fond et devront nécessiter leur fermeture temporaire ou totale à la circulation. La route de Flavigny qui est communale, sera également concernée.

- **Chemin de chaume.** Des travaux de préparation à la mise en œuvre de la couche de finition sont programmés du mardi 14 au jeudi 16 septembre. La circulation sera difficile mais possible durant ces trois jours.
Le vendredi 17 septembre, la route sera fermée à la circulation à tous types de véhicules, y compris les engins agricoles.
- **Chemin de la corvée.** De la même manière, les travaux de préparation visant à la mise en œuvre de l'enrobé, se dérouleront du mercredi 15 au jeudi 16 Septembre. Là aussi, la circulation sera difficile mais possible durant ces deux jours.
Le vendredi 17 septembre, la route sera fermée à la circulation à tous types de véhicules, y compris les engins agricoles.
- **Route de FLAVIGNY.** Sur la portion qui débute de la sortie du village jusqu'à l'entrée de la forêt, vont être exécutés des travaux de rechargement d'accotements. La circulation sera difficile le mardi 14 et le mercredi 15 septembre.
Le jeudi 16 septembre, la route sera fermée à la circulation à tous types de véhicules, y compris les engins agricoles.

Ces travaux dont l'objectif est la remise en état de notre voirie communale, vont occasionner certaines gênes, nous comptons sur votre compréhension afin que tout se passe au mieux, sachant que sur les parties en travaux quand la circulation sera possible, celle-ci sera limitée à 30 km/h.



Le secrétariat de notre commune est en service minimum jusqu'au vendredi 10 septembre.

Les élus tiennent une permanence les mardis et vendredis de 18 à 19 h ainsi que le samedi matin de 11 heures à midi.

L'agence postale communale reste ouverte aux heures habituelles.